

Connaissance et approche de la personne déficiente intellectuelle

Objectifs :

- Comprendre ce que représente un handicap issu de déficiences
 - Différencier une pathologie mentale et une déficience intellectuelle dans leurs origines, leurs conséquences, et leurs modes de communication
 - Prendre en compte les conséquences d'un placement en termes de déstabilisation, la notion de repère, d'expression de l'angoisse...
 - Adopter les principes d'une communication adaptée
- Comprendre les notions de l'intimité et de la sexualité en lien avec le handicap.

Méthodes pédagogiques :

Les modalités pédagogiques vont s'appuyer sur des exemples concrets issus de l'expérience des stagiaires, afin d'effectuer un lien entre théorie et réalité. L'objectif étant de visualiser concrètement certaines notions théoriques et ainsi travailler sur du savoir- savoir-faire et savoir-être.

Public visé :

Tout professionnel du secteur social et médico-social souhaitant approfondir ses connaissances sur ce domaine.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Votre formateur :

Consultante formatrice Secteur Sanitaire, Social et Médico-social

Durée : 2 jours

Constitution du groupe : 8 à 12 participants

Tarif Intra : Nous consulter

Tarif Inter : 450€ par personne

Dates, lieu : Nous consulter

Contenu :

Définir le handicap dans sa généralité

Définir ce qu'est une déficience et plus particulièrement une déficience intellectuelle

Effectuer le lien entre certaines pathologies et leurs expressions

Différencier une exigence, un rituel et une habitude de vie liée à l'éducation

Prendre connaissance des deux grands groupes liés aux pathologies mentales névrose et psychose, notamment dans leurs différences et conséquence en termes de communication et expressions

Aborder les principes d'une écoute active selon Karl Rogers
Prendre conscience de l'importance et la place de la notion d'empathie

Expérimenter et appliquer des techniques de communication pour entrer en relation et comprendre les problématiques, afin d'effectuer une évaluation des capacités d'autonomie de la personne